commune de

St BLAISE du BUIS

PREFECTURE DE L'ISERE
08 SEP. 2009
PLACE DU DOCUMENT

Plan d'Occupation des Sols

DOSSIER D'APPROBATION DU POS REVISE

AGENCE D'URBANISME DE LA REGION GRENOBLOISE

agence d'urbanisme de la région grenobloise

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 15 Mars 2000 approuvant la révision du Plan d'Occupation des Sols

N° 1

Echelle : 1/ 2500

Légende :

Zones Urbaines

UA	Zone agglomérée du village .
UB	Zone d'habitations individuelles isolées, jumelées ou groupées
UC	Zone d'habitations individuelles isolées.
UJ	Zone mixte d'activités industrielles ou artisanales
US	Zone réservée au fonctionnement ferroviaire dans son ensemble.

Zones Naturelles

NA	Zone de future urbanisation : COS 0
NAa	Secteur de future urbanisation réservé aux habitations individuelles isolées , jumelées ou groupées à condition que l'opération porte sur une tranche significative du secteur .
NAc	Secteur de future urbanisation réservé à l'accueil des habitations individuelles isolées à condition que l'opération porte sur une tranche significative du secteur .
NAi	Secteur de future urbanisation réservé à l'accueil des activités économiques
NC	Zone naturelle d'activités agricoles protégées
ND	Zone naturelle de site à protéger .
NDcp	Secteur de protection de captage .

DIVERS

- Espace boisé classé
- Equipement public existant.
- Emplacement réservé à la création d'un équipement collectif, ou d'une installation d'intérêt public .
- Cimetière existant.
- 8 / 18 Emprise de la voie à créer avec la zone non-aédificandi de. 9 m de part et d'autre de l'axe
- EV Emprise variable

CLASSEMENT SONORE DES VOIES

- Limite des secteurs
- 3 Catégorie de l'infrastructure